

Mouche du brou. Après deux campagnes de piégeage de la mouche de la noix, les nuciculteurs se lassent de ne pas obtenir beaucoup de résultats. Il ne faut pourtant pas relâcher les efforts de prévention.

Sa lente apparition endort la vigilance

Dans cette histoire, c'est peut-être bien la petite bête qui finira par manger la grande. Ce n'est pourtant pas faute de prévenir de dégâts que peuvent engendrer les attaques de la mouche du brou. Mais à force d'annoncer une arrivée désastreuse de l'insecte sans que cela ne se concrétise, les efforts de piégeages engagés depuis 2011 commencent à s'essouffler. « Cela fait deux ans qu'on annonce l'arrivée de la mouche du brou, qui, finalement, n'est pas spectaculaire, contrairement à ce que ça peut être dans le Sud-Est. À force de crier "Au

loup", les producteurs qui ont posé les premiers pièges finissent par se lasser. Aujourd'hui, notre enjeu est de les inciter à nous communiquer encore et encore les résultats de leur piégeage », insiste Didier Méry, technicien à la Chambre d'agriculture et animateur des réunions de sensibilisation.

Baisser la garde serait en effet la plus grosse erreur des nuciculteurs périgourdins, qui doivent quand même faire face à un phénomène inquiétant, selon Didier Méry : « Dans les résultats qu'on nous fait remonter, on constate qu'il y a des zones où la mouche fait des dégâts alors que, parallèlement, il n'y a pas de résultat sur les pièges. Nous sommes ainsi quasi certains que l'insecte est arrivé en vallée Dordogne, ce qui le fait se rapprocher du cœur de la zone de production. »

Attractif ou pas attractif ?

Les techniciens lancent donc un appel à la vigilance. L'an dernier, la campagne de piégeage a concerné 392 communes, soit 552 producteurs, sur quatre régions (Aquitaine, Limousin, Midi-Pyrénées et Poitou-Charentes). L'observation des résultats a duré de fin juin à fin septembre, soit 14 semaines. Les SRAL (Services régionaux de l'alimentation, ex-services de protections des végé-



La technique de piégeage se base sur la pose de plaques jaunes, mises en évidence sur les parcelles. Dans l'idéal, il est préconisé d'en installer une tous les 10 hectares. (Ph. archives Réussir le Périgord)

taux) veulent renforcer cette surveillance. « Pour la campagne 2013, il faut peut-être envisager un piégeage avec attractif », avance Antoine Berton, du Fredon Limousin (Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles). Avec un bémol de la part de Didier Méry, qui précise : « Nous serons en mesure d'en fournir, sachant cependant qu'on ne souhaite pas le généraliser car cela risquerait de nous apporter plus de problèmes que d'avantages, comme par exemple le piégeage massif d'autres

insectes, qui satureraient la plaque. »

D'autres pistes sont par ailleurs étudiées, comme des approches alternatives : des tests en laboratoire sur le nématode et le champignon ou un piégeage massif sur la base de lutte contre la mouche méditerranéenne.

Le piège classique constitué d'une plaque jaune reste toutefois le meilleur moyen préconisé par les techniciens, à condition bien sûr que les nuciculteurs fassent remonter leurs résultats.

LAETITIA LEMAIRE

Dégâts

La mouche du brou est une petite mouche d'environ 6 mm de l'ordre des diptères.

Les dégâts qu'elle crée au niveau des noix sont dus au développement des larves dans la partie charnue du fruit, la rendant molle, humide et noire et, donc, impropre à la consommation.

en chiffres

749 pièges

ont été distribués en 2012 sur les quatre régions concernées

65 communes
contaminées en 2012,
réparties sur onze départements